

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
1^{er} février 2022

Sortie des pesticides de synthèse grâce aux biosolutions et au biocontrôle (*). Oui mais...

La Région Nouvelle-Aquitaine affiche l'ambition politique de devenir la Région Leader en matière de développement du biocontrôle et des biosolutions. Une feuille de route pour 2022-2026 est proposée qui vise à favoriser la sortie des pesticides de synthèse tout en développant un tissu économique dynamique d'acteurs du biocontrôle et des biosolutions. Mobilisation de la recherche, accompagnement des entreprises en termes d'innovation, de développement industriel jusqu'à la mise en marché et déploiement des solutions éprouvées au sein des exploitations agricoles, sont les grands axes d'intervention proposés.

Le CESER salue ce programme qui participera à l'accompagnement économique des acteurs régionaux vers l'atteinte des objectifs définis par Néo Terra, fixant la sortie des pesticides de synthèse en 2030 et l'arrêt de l'utilisation des produits Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques (CMR) en 2025.

Il faut cependant penser ces solutions dans un cadre plus large estimé l'Assemblée. Il ne s'agit pas simplement de remplacer les pesticides de synthèse mais aussi de repenser globalement les pratiques agricoles. Le CESER s'est exprimé à plusieurs reprises en faveur de cette transition, comme en témoignent ses rapports intitulés « [Pour un nouveau pacte social. Réaliser la nécessaire transformation agroécologique en Nouvelle-Aquitaine](#) », adopté en mars 2021, et « [Enjeux d'une neutralité carbone en 2050 en Nouvelle-Aquitaine](#) », adopté en juillet 2019.

Pour pleinement atteindre l'objectif de transition agroécologique, la feuille de route devrait par ailleurs s'inscrire plus résolument dans la volonté de préserver la biodiversité, notamment par une gouvernance élargie aux acteurs de la biodiversité et par un suivi spécifique de l'effet des produits de biocontrôle et des biosolutions sur les écosystèmes. Il faut maîtriser les risques pour la biodiversité comme pour la santé humaine d'une massification de l'usage de ces produits.

(*)
Le biocontrôle est un ensemble de méthodes de protection des plantes utilisant des mécanismes naturels qui repose sur une gestion des populations de ravageurs (insectes provoquant des dégâts sur les cultures et limitant les rendements) plutôt que sur leur éradication.

Les biosolutions englobent les produits de biocontrôle ainsi que les biostimulants, les biofertilisants et bioadjuvants, destinés au monde végétal, mais également les produits nutritionnels destinés à l'élevage, afin d'améliorer la santé des animaux et réduire l'utilisation des antibiotiques.

Pour plus d'informations : contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77